Cormeilles-en-Parisis
www.ville-cormeilles95.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Yannick BOËDEC, maire de Cormeilles-en-Parisis, atteste que la ville ne verse pas d'aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Fait pour valoir ce que de droit.

Cormeilles, le 10 janvier 2020

Le Maire

MAIRIE DE CORMEILLES-EN-PARISIS (Val-d'Oise)

Yannick BOËDEC